

Fort-de-France, le 22 juin 2012.

Communiqué de presse

L'assainissement collectif au Prêcheur avance

L'amélioration des performances de l'assainissement collectif est l'une des priorités d'aménagement du territoire depuis le début de la programmation 2007-2013. Ces améliorations passent par la mise en conformité des stations d'épuration obsolètes (réhabilitation ou création de nouvelles stations) et par le raccordement de nouveaux usagers sur des dispositifs de traitement conformes.

Les efforts dans ce domaine sont étendus aux zones rurales où les besoins recensés sont également très importants. Grâce au FEDER, et maintenant grâce aussi au FEADER, les possibilités de financement s'élargissent pour les projets de gestion de la ressource en eau, de traitement des eaux usées et d'approvisionnement en eau potable.

Ce mois-ci, deux projets présentés par la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) et portés par l'agence des 50 pas géométriques vont pouvoir bénéficier d'une subvention FEADER à hauteur de 1 870 000€ (coût total des deux opérations 2 200 000€). Ces deux projets consistent en la réalisation de travaux d'assainissement et la construction d'une station d'épuration sur la commune du Prêcheur (quartier charmeuse).

Zoom sur quelques projets validés. Le Comité de Pilotage Stratégique qui s'est réuni ce 22 juin 2012 a validé 36 nouveaux dossiers pour un coût total de 10,5 M€, et une part UE à 5,3 M€, avec 15 dossiers FEDER (1,5 M€) et 21 dossiers FEADER (3,8 M€).

A noter sur le FEDER deux dossiers innovation santé présentés par la délégation régionale à la recherche et à la technologie. Le CHU de Fort-de-France, porteur de ces projets, s'intéresse à un cas rare d'inflammation du système nerveux, la maladie neuro-optico-myélite aiguë de Devic ou maladie de Devic et met en place un suivi observationnel, sans intervention spécifique, sur un groupe de patient. L'autre projet porte sur l'analyse dans la population antillaise d'une maladie cardiaque encore très peu documentée, l'amylose, à l'origine de certains cas d'hypertension et d'accidents cardiaques.

Ces deux opérations représentent un coût total de 545 000 €, dont une part FEDER à 272 500 €.

Contacts presse

Nathalie CHAMPLONG – chef de projet- 05-96-39-39-23
ou 06-96-31-28-03 nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

Audrey HAMANN - chef du bureau- 05-96-39-39-20 ou
06-96-28-34-42 audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

Point sur les 4 fonds :

FEDER : 417 M€ ; programmation : 68,67%
FSE : 97 M€ ; programmation : 67,69%
FEADER : 104,4M€ ; programmation : 55,48%
FEP : 6,5 M€ ; programmation : 77,22%

www.europe-martinique.fr
www.touteurope.fr
www.europa.eu